

Pôle espoir Badminton de Nouvelle-Aquitaine

CREPS de Bordeaux



Table des matières

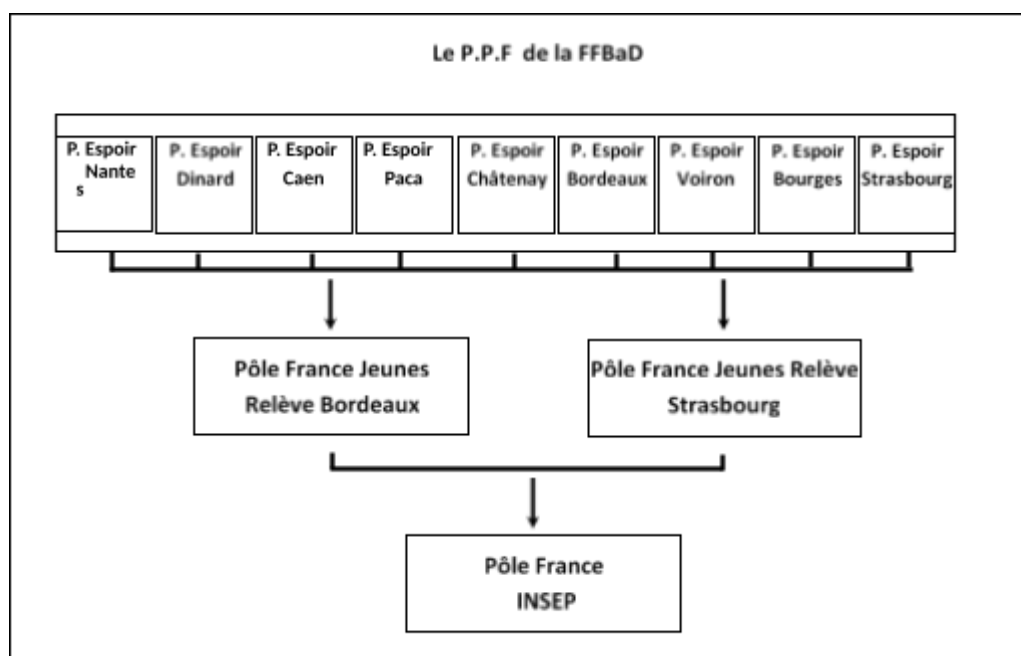
I.	Introduction	2
A)	Les Objectifs institutionnels du pôle Espoir	2
B)	Effectif	2
II.	Présentation de la structure	3
A)	Présentation du CREPS de Bordeaux	3
1.	Le département Haut niveau	3
2.	Service Médical	4
B)	Présentation du pôle espoir	7
1.	Emploi du temps	9
2.	Encadrement et effectif	9
3.	Contrat Sport Article	11
C)	Tarifs	11
1.	Frais du CREPS	12
2.	Frais de fonctionnement	12
III.	Recrutement pour la saison 2023/2024	12
A)	Processus de recrutement	12
1.	Immersion au pôle espoir	12
2.	Envoi du dossier de candidature	12
3.	Sélection	12
B)	Critères de sélection	13
C)	Engagements en cas d'entrée en pôle espoir	13
D)	Contacts	13

I. Introduction

Le parcours de Performance Fédéral (PPF) est l'axe central de la politique du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse, des Sports et des JOP en matière d'accès au sport de Haut Niveau. Il doit permettre aux sportifs identifiés de se hisser au niveau international.

Il repose principalement sur la structuration fédérale suivante :

- 1 pôle France INSEP
- 2 pôles France Relève
- 9 pôles Espoirs dans les Régions



Les objectifs, les prérogatives ainsi que le fonctionnement des pôles sportifs sont définis par le document général du PPF et plus particulièrement par les cahiers des charges.

A) Les Objectifs institutionnels du pôle Espoir :

- Former les jeunes sportifs pour les préparer aux exigences du Badminton de Haut Niveau
- Alimenter les pôles France ainsi que les collectifs nationaux jeunes
- S'assurer de la réussite du double projet (scolarité et carrière sportive) des joueurs.

B) Effectif :

- Population Cible : Minimes 2 à Cadet 2
- Minime 1 à titre exceptionnel et Junior si accord DTN
- Jusqu'à 12 joueurs

II. Présentation de la structure

A) Présentation du CREPS de Bordeaux :

Ses missions principales :

- L'accompagnement sportif, scolaire et médical de plus de 350 sportifs par an
- La formation aux métiers de l'encadrement du sport et de l'animation de plus de 1400 stagiaires par an
- L'accueil ponctuel de stages grâce à des installations et des équipements modernes et adaptés
- Une participation active à la recherche et au développement du sport

Le travail en collaboration avec le CREPS va nous donner les capacités pour assurer de manière pertinente et organisée le double projet des sportifs. Voici les différents organes de cette structuration :

1. Le département Haut niveau

Anne-Laure Poli est responsable du département Haut-niveau composé des services suivants :

a) Service de suivi Scolaire :

Composé de deux salariés responsables du suivi des lycéens et des collégiens.

Leurs Missions :

- Assurer le double projet : Concilier le projet scolaire et sportif
- Accompagnement scolaire
- Liaison entre le milieu scolaire, le milieu fédéral, et le CREPS

b) Service Internat et Vie quotidienne :

Delphine Picq est considérée comme la CPE du CREPS. C'est elle qui fait le lien avec les CPE des lycées et collèges et qui dirige les surveillants du CREPS lors des temps d'études.

c) Service de la MAP (Mission d'accompagnement à la performance) :

Cyril Faucher et Cécile Savin sont en coordination sur cette mission. Leur objectif est d'aider les différents pôles sur tous les domaines transversaux de la performance à savoir :

- La préparation physique
- La préparation mentale
- Les méthodes de récupération
- La vidéo

Ils travaillent en étroite collaboration avec les responsables de pôles sur toutes ces spécialités. Ils organisent également des espaces d'échanges entre les entraîneurs sur différents thèmes de la performance et du haut niveau.

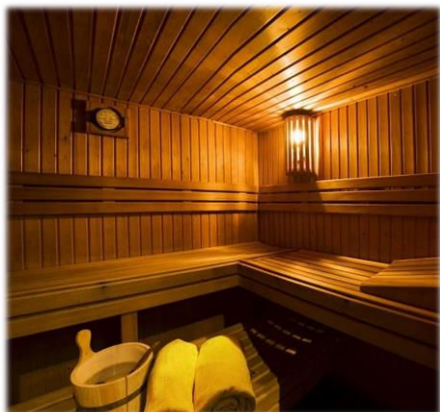
2. Service Médical :

Le docteur Serge LISE est responsable du suivi médical du sportif. Il est à la tête d'un staff de :

- 3 médecins
- 3 kinésithérapeutes
- 1 ostéopathe
- 1 podologue
- 1 diététicienne
- 2 infirmières
- 1 psychologue du sport
- 1 préparateur physique responsable de la réathlétisation

Installations et équipements :

- Salle d'Echographie
- Salle d'Evaluation (VO²)
- Salle de Réathlétisation
- Salle d'Isocinétisme (BIODEX)
- Infirmierie
- Salle de Kinésithérapie
- Unité de récupération (sauna, bain chaud, bain froid)



L'un des avantages du CREPS est la qualité de ses installations. Parmi celles-ci, on peut citer les principales à disposition du pôle espoir :

- ☐ 3 salles de musculation dont les créneaux sont dispatchés entre les différents pôles :
 - o SALLE DE MUSCULATION BAYLAC (535 m2)-Réservée prioritairement aux structures de Haut Niveau implantées et aux collectifs nationaux & internationaux.
 - o SALLE DE MUSCULATION CHÂTEAU (140 m2)
 - o Salle de Musculation du gymnase Handball/Badminton dédiée exclusivement aux pôles de ces deux disciplines



- ☐ 4 Terrains de Beach-Volley (4m x 18m x 9m) pour le travail de déplacement, d'explosivité.



- ☐ Une piste d'athlétisme éclairée, sonorisée, en revêtement synthétique utilisée notamment pour le travail de vitesse maximale aérobie.

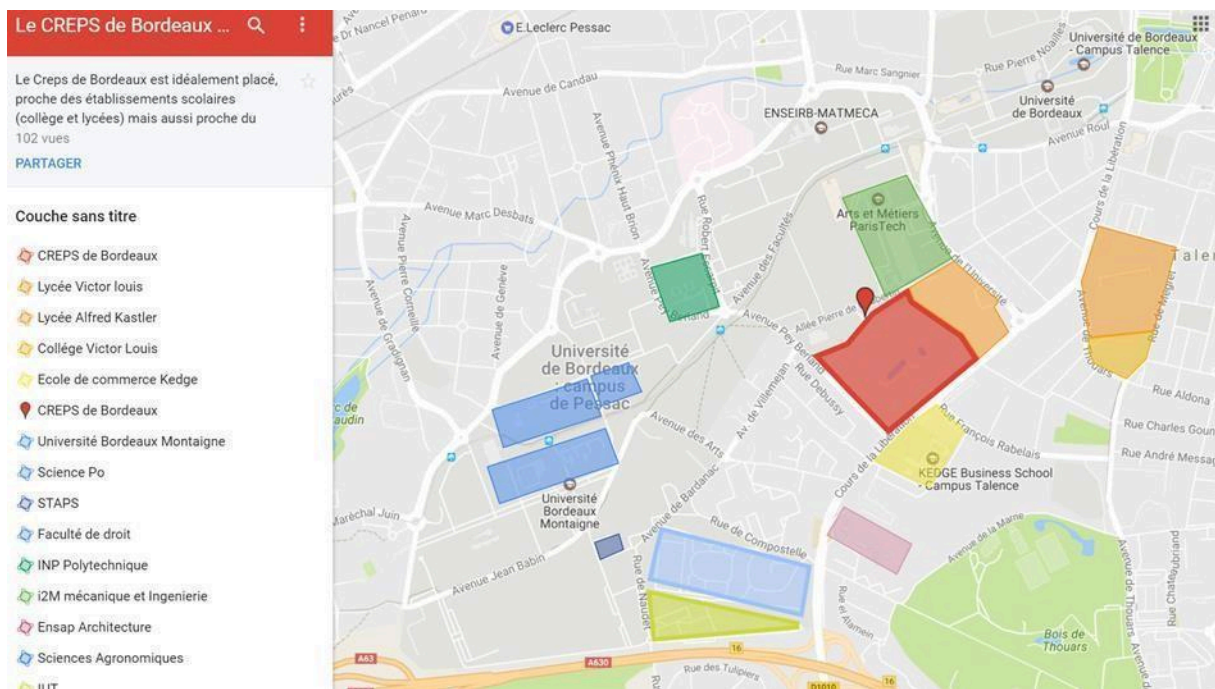
- ☐ Le parc boisé aménagé de Thouars (40 hectares) en accès libre situé à 500 mètres du CREPS



Le gymnase dédié (9 terrains)



L'autre principal avantage est sa proximité avec les établissements scolaires et universitaires. Voici ci-dessous le Plan du CREPS et des collèges, lycées et universités accueillant les sportifs :



B) Présentation du pôle espoir :



Créée en septembre 1996, la structure a obtenu le label « Pôle Espoirs » en 1997. Plusieurs joueurs membre des équipes de France sont passés par cette structure joueurs, parmi lesquels nous pouvons citer :

- Lucas Claerbout, champion de France 2018 et médaillé d'argent aux championnats d'Europe par équipes en 2016 et en bronze en 2020



- Matthieu Lo Ying Ping, ancien Top 40 mondial en Simple Hommes, médaillé de bronze aux championnats d'Europe Junior



- Yaëlle Hoyaux, championne de France 2021, médaillée de bronze aux championnats d'Europe de Badminton par équipes à Liévin en février 2020



- Thomas Fourcade, ancien membre du pôle France Relève de simple à Bordeaux, médaillé de bronze aux championnats de France 2022 et actuel membre du Top 20 français.



Comme on a pu le voir en introduction, le pôle espoir se situe donc sur les mêmes installations que le collectif du Pôle France Relève de simple qui compte parmi les meilleurs cadets/juniors nationaux. De plus, Bordeaux est l'une des places importantes du badminton national avec plusieurs clubs évoluant dans les meilleures divisions d'Interclubs. Tout cet environnement permet d'inculquer une véritable culture du badminton aux futurs entrants du pôle espoir. D'autre part, cela favorise les échanges entre les différents acteurs du badminton au sein du CREPS mais aussi de la métropole Bordelaise.

Toute l'expérience construite depuis de nombreuses années par le travail mis en commun entre le CREPS de Bordeaux et la Ligue Nouvelle-Aquitaine font de ce pôle espoir l'un des plus structurés de France actuellement. Voici ci-après une présentation synthétique de l'emploi du temps, des effectifs et des encadrants.

1. Emploi du temps :

Voici la semaine type d'entraînement pour les polistes en classe de 3ème.

Afin d'augmenter le volume d'entraînement progressivement, les joueurs en 5^{ème} ont des entraînements uniquement l'après-midi. Les joueurs en 4^{ème} s'entraînent les après-midis et le jeudi matin. A partir du lycée, les polistes s'entraînent matin et soir tous les jours sauf le lundi matin. En complément, des stages sont également mis en place durant les vacances scolaires (aout, octobre, février, avril).

		Pôle Espoir				
Horaires		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h	9h15					
9h15	9h30					
9h30	9h45					
9h45	10h					
10h	10h15					
10h15	10h30					
10h30	10h45					
10h45	11h					
11h	11h15					
11h15	11h30					
11h30	11h45					
11h45	12h					
12h	12h15					
12h15	12h30					
12h30	12h45					
12h45	13h					
13h	13h30					
13h30	13h45					
13h45	14h					
14h	14h15					
14h15	14h30					
14h30	14h45					
14h45	15h					
15h	15h15					
15h15	15h30					
15h30	15h45					
15h45	16h					
16h	16h15					
16h15	16h30					
16h30	16h45					
16h45	17h					
17h	17h15					
17h15	17h30					
17h30	17h45					
17h45	18h					
18h	18h15					
18h15	18h30					
18h30	18h45					
18h45	19h					

2. Encadrement et effectif :

Renaud ARNOU, responsable du pôle. Il coordonne avec Anthony CAJOT les contenus et la planification de l'entraînement des polistes.

Effectif 2023/2024 :



Sur la photo (de la gauche vers la droite) :

Anthony CAJOT, Tristan PETRIAT, Julian CARMARAN, Nohan RAMDENE, Lyz a PELLE MANCEAU, Jean MIMALE PORTAIL, Renaud ARNOU.

Stagiaire STAPS :

Sous convention avec le CREPS, des étudiants en licence STAPS à l'université de Bordeaux interviennent de manière hebdomadaire dans le cadre de la préparation physique.

Intervention en Préparation Mentale :

En complément du travail des habiletés mentales effectuées par les entraîneurs, un cycle de préparation mentale en lien avec les méthodes de pleine conscience, de méditation et de routine performance est effectué par Adrien JOUVENCEL, titulaire d'un diplôme supérieur de préparation mentale. Les séances sont prises en charge par la ligue et sont réalisées de manière collective avec tout le groupe.

Ce cycle est mis en place depuis la saison 2020/2021 et sera reconduit sur la saison 2024/2025.



C) Tarifs :

La gestion du pôle espoirs est assurée par la ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton, qui est le principal financeur du projet. Elle met à disposition les cadres techniques et administratifs, véhicules, volants, et soutient financièrement certains déplacements en compétition pour les joueurs néo-aquitains. La région Nouvelle-Aquitaine et la FFBad apporte une subvention en lien avec le fonctionnement du pôle espoir.

1. Frais du CREPS :

Les frais du CREPS correspondent aux frais facturés par le CREPS pour les différents services présentés (suivi médical, scolaire, surveillance, soutien, utilisation des installations...) sur une saison entière basée sur l'année scolaire de septembre à début juillet.

Internat : entre 6000€ et 6300€*

Externat : entre 1600€ et 1800€*

**Le CREPS est en train de redéfinir ses tarifs à la hausse, c'est pourquoi nous n'avons qu'une fourchette de prix à ce jour*

2. Frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement contribuent aux frais d'entraînement et de l'utilisation des volants.

Athlète licencié(e) en Nouvelle-Aquitaine : 800€ par saison

Athlète licencié(e) dans une ligue extérieure : 3000€ par saison

3. Aides de la ligue :

Pour les polistes Néo-Aquitains internes, une aide sur le déplacement des jeunes pour venir sur la structure est mise en place depuis la saison 2023/2024 :

0 - 100 kms : 250€

101 - 200 kms : 500€

201 - 300 kms : 1000€

301 et + : 1250€

La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton prendra en charge totalement entre 5 et 7 compétitions pour chacun des polistes Néo-Aquitains. En fonction du projet sportif et de la catégorie, ces compétitions identifiées par le responsable du Pôle Espoir, seront soit internationales, soit sur le territoire national.

Nous dotons les polistes espoirs de tenues Ligue, qui vont motiver les jeunes, installer une identité et un attachement, permettre de communiquer et afficher une unité forte. Ces tenues seront données à chaque début d'année au poliste quelle que soit sa Région d'appartenance.

III. Recrutement pour la saison 2024/2025

A) Processus de recrutement

1. Immersion au pôle espoir

Des immersions sur le pôle espoir sont organisées par le responsable du pôle durant le mois de mars 2024. L'objectif est que les jeunes s'immergent totalement dans le rythme de vie d'un poliste. Ils sont intégrés dans les classes au collège Victor Louis et participent à tous les entraînements.

Elles ont un double objectif. D'une part, cela va permettre aux entraîneurs d'observer les joueurs, de les évaluer, ce qui sera un des critères dans la sélection des joueurs pour les entrées au pôle sur la saison 2024/2025. D'autre part, cela va permettre aux joueurs de se rendre compte du rythme de vie d'un poliste, de prendre des repères par rapport à la structure dans sa réflexion de candidature pour la saison prochaine.

Pour prétendre à une immersion, merci de remplir le formulaire de demande d'immersion avant le 15 février 2024 et de l'envoyer à Renaud Arnou renaud.arnou@lnaqbad.fr qui étudiera votre demande.

2. Envoi du dossier de candidature

Les sportifs nés entre 2010 et 2012 intéressés pour intégrer le Pôle Espoir doivent envoyer leur dossier de candidature ci-joint accompagné des documents demandés par courriel à Renaud Arnou.

Les dossiers sont à renvoyer avant le vendredi 5 avril 2024.

3. Sélection

Suite aux observations effectuées sur les immersions et à l'étude des dossiers de candidature, la sélection sera diffusée officiellement **la première quinzaine de mai.**

B) Critères de sélection :

Nous prenons en compte plusieurs critères dans la sélection des nouveaux polistes :

- Les observations et l'entretien mis en place lors de l'immersion
- Les habiletés technico-tactiques
- L'entraînabilité
- le projet du joueur et sa motivation
- le potentiel physique
- le niveau scolaire
- les résultats sportifs

Tous ces critères seront pris en compte dans l'objectif de sélectionner des joueurs potentiellement capables d'atteindre le haut niveau international. De plus, le nombre de places n'est pas extensible et l'effectif sera de maximum 10 joueurs pour la saison prochaine.

C) Engagements en cas d'entrée en pôle espoir :

Le sportif inscrit au pôle espoir de la Ligue Nouvelle-Aquitaine s'engage à :

- Respecter la programmation des entraînements et compétitions
- Ne pas participer à des compétitions ou stages avec son club, son comité sans l'accord du responsable de pôle.
- Participer aux compétitions sur sélection ainsi qu'aux stages organisés par la Ligue et pour lesquels il sera sélectionné.
- Répondre aux sélections des collectifs France.
- Signer et respecter la charte du Pôle Espoir

D) Contacts

Pour toute autre information, voici les coordonnées du Responsable

Renaud ARNOU

Tel : 06 60 47 69 95

Mail : renaud.arnou@lnaqbad.fr